

[07 avril 2026]

Pas touche au 1er mai !



Avec le soutien de certains parlementaires, du gouvernement et de l'extrême droite, une proposition de loi sera débattue le 10 avril à l'Assemblée pour s'attaquer au 1er mai !

S'attaquer au 1er mai ne revient pas seulement à supprimer un jour férié sur un calendrier, c'est une déclaration de guerre à la mémoire collective et aux conquêtes sociales.

**Une conquête sociale est
tout sauf une variable
d'ajustement pour le profit !**

Le 1er mai est bien une conquête arrachée, il n'est pas tombé du ciel. Il est né du sang des ouvriers de Chicago en 1886 et de Fourmies en 1891 pour l'obtention de la journée de 8 heures. Ce jour est le symbole mondial de la dignité ouvrière et de la solidarité internationale. Vouloir le supprimer, c'est tenter d'effacer l'histoire des luttes qui ont permis de sortir de l'esclavage industriel.



Si le muguet est le symbole du 1er mai, il ne fleurit pas dans les usines ou les open-spaces sous la contrainte, il se cueille dans la liberté.



Supprimer le caractère chômé du 1er mai, c'est vouloir interdire aux travailleurs de se compter, de s'organiser et de porter leurs revendications.

Ne pas s'élever contre la proposition de loi qui sera débattue le 10 avril à l'Assemblée pour s'attaquer au 1er mai ne serait pas seulement trahir la mémoire collective, ce serait renoncer à la conquête de droits nouveaux.

Cette offensive n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans une politique globale de casse sociale où le mépris des travailleurs tend à devenir la règle. On voudrait exiger de nous un sacrifice supplémentaire au nom d'une «productivité» qui ne profite jamais à ceux qui produisent.

Vouloir transformer ce jour de lutte en simple journée de travail, c'est chercher à briser le lien entre les générations de salariés. La FNTE CGT refuse cette régression. Nous ne sommes pas des outils au service de la finance, mais bien les moteurs de la société.

Le 1er mai restera chômé, revendicatif et populaire. Ne laissons personne piétiner notre muguet !

Le 10 avril doit marquer un coup d'arrêt à cette dérive autoritaire et antisociale. Interpelons les députés, organisons-nous dans nos syndicats.

Écrivez à votre élu et contactez sa permanence avec [allopolemement](https://allopolemement.fr)

